

**Zeitschrift:** Défis / proJURA  
**Herausgeber:** proJURA  
**Band:** 11 (2013)  
**Heft:** 25: Inventions - Innovations

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Editorial



par  
**Michel Antoine**  
Président  
de l'ADIJ

## Savoir communiquer ses inventions

Qui na pas un jour rêvé d'inventer une machine, une technique, un art, un jeu, un système, ... Qui ne s'est pas exclamé devant un élément surprenant « qu'est-ce qu'il a encore inventé? ».

Onzième année.  
Cotisation annuelle:  
CHF 60.- / individuelle  
CHF 100.- / entreprise

Prix du numéro:  
CHF 15.-

Annonces  
publicitaires:  
Secrétariat  
de l'ADIJ  
Delémont

N° ISSN:  
1660-9050

Photos:  
bmedia,  
Internet,  
Richard Mille,  
Jacques Kottelat

Les inventions ne sont parfois que de pâles copies de ce qui existait ailleurs et donc des imitations plus ou moins réussies de produits ou de techniques routinières. Le chemin est en effet grand entre l'évolution par touches successives d'un produit et l'invention d'un nouveau produit. Certes, il est nécessaire dans les deux cas de jouer d'un esprit créatif mais aussi d'un don d'observation de tout ce qui nous entoure. L'invention demande une faculté de construire dans l'imaginaire, de saisir une inspiration à un moment précis et de la concrétiser, voire de la vulgariser. Ces phases ne sont pas un long fleuve tranquille, mais au contraire une succession de difficultés, d'embûches qui engendrent maintes reprises du travail sur le métier. Mais quelle satisfaction de crier Eurêka comme Archimède quand l'idée devient lumineuse et que la création est là devant soi. Il convient alors de ne pas perdre le bénéfice et de conduire une démarche de reconnaissance qui est le dépôt d'un brevet.

Notre région est riche en inventeurs. Quelques uns sont bien connus et ils sont récompensés pour leur persévérance. La plupart demeurent anonymes : les fruits de leur imagination ne sont pas connus. Peut-être sont-ils seulement en avance sur leur temps ou tout simplement pas à l'aise avec la communication.

Notre revue veut vous faire partager quelques aspects innovants pas toujours connus et ainsi modestement donner envie à ceux qui ont l'imagination débordante de persévérer même si le chemin est une course d'obstacles.



Editorial - Sommaire

Pages

3

### LE DOSSIER

## INVENTIONS- INNOVATIONS

**La Swatch**

Par Pierre Boillat

4

**Richard Mille**

Par Pierre Boillat

6

**Donnez vie à vos idées les plus folles !**

9

**L'accessibilité à l'internet**

Par Yannick Guerdat

10

**Le coup de crayon de Jean-Paul Bovée**

12

**Le coup de gueule:**

**Qui connaît l'histoire du fil à couper le beurre**

Par Pierre Boillat

13

**Des travailleurs sociaux scolaires**

Par Jacques Kottelat

14

**La Girolle**

18

Prochain numéro de Défis:  
**Les énergies  
renouvelables**